

Règlementation particulière du Morocco Desert Challenge

COUPE « MALLES MOTOS »

ANNEXE EXPLICATIVE 2

- 1) Le transport d'une malle pièces et outillage, d'une seconde malle avec les effets personnels, une tente "minute" et de deux roues s'applique uniquement au pilote moto - quad sans aucune forme d'assistance. Toute infraction entraînera l'exclusion de la coupe "Malles Motos".
- 2) Au bivouac, le pilote de la coupe "Malles Motos" doit obligatoirement s'installer et faire sa mécanique dans l'espace réservé "Malles Motos" situé près du camion "Malles Motos" (informations aux vérifications)
- 3) Après en avoir informé le responsable "Malles Motos", le Pilote pourra sortir sa machine de l'espace pour effectuer certaines opérations auprès des partenaires du Morocco Desert Challenge (Pneus, huile, etc.); mais aussi pour faire de la soudure, de l'usinage, laver et faire des essais de sa machine. En cas de litige, le responsable fera un rapport aux officiels avec les temps d'absence et les motifs.
- 4) S'il s'avère que le type d'intervention n'est pas conforme à cet article et/ou que l'esprit de la coupe "Malles Motos" n'est pas respecté, le pilote sera exclu du classement de la coupe "Malles Motos".
- 5) Des contrôles seront effectués pendant le Rallye.
- 6) Le matériel devra être remis au responsable du camion "malles motos" au parc technique (sur la place) le 1^{er} jour des contrôles techniques avant 13h.

Définition des malles autorisées :

Type : Pierre / Henri

Dimension : 80cm x 45cm x 35cm

Poids maximum : 35 Kg

Votre N° de course doit être apposé sur les 2 petites faces (où il y a les poignées)